

Date de mise à jour : mai 2006

Elaboré par : Massacrier Sylvie, Kieffer Pascal, *CH de Givors*, Noel Valérie, *CH de Die*, Benard Florence, *CH de Privas*, Julien Brigitte, *Sancellemoz*, Jonville Françoise, *CH de ST-Marcellin*, Chaleat Claude, Leghlam Fatima, *CH de Saint Julien en Genevois*, Pin Gilbert, Pesanti Catherine, Bontikous Bernadette, *CH du Haut Bugey*, Touzet Sandrine, Petitot Charles, *CEPPRAL*

***A remplir une fois par établissement ou secteur d'activité ou service
en équipe pluridisciplinaire***

Date : Établissement / secteur d'activité:

Nom du coordonnateur :

**OBJECTIF : Améliorer l'organisation de la prévention des escarres
dans un établissement de santé**

N°	Critères	OUI	NON	NA	Commentaires
1	Un protocole écrit de prévention de l'escarre est disponible au sein de l'unité de soin.				
2	Chaque personnel soignant a reçu une formation sur la prévention de l'escarre dans les deux dernières années.				
3	Il existe des matelas de prévention adaptés dans le service en quantité suffisante.				
4	La dotation en linge est suffisante pour changer les draps deux fois par jour et plus si nécessaire (estimation sur les deux dernières semaines).				
5	Il existe une réunion d'équipe multidisciplinaire quotidienne à laquelle les médecins et personnels soignants assistent, où est abordée la prise en charge des malades à risque d'escarres.				